

pas assez, en dépit de ce que le ministre peut dire. Évidemment, il n'a pas eu d'entretiens avec les membres de l'Association médicale canadienne, car ils savent fort bien que nous n'avons pas assez de médecins. Comparez les résultats avec des pays comme la Suède, les États-Unis, l'URSS, etc.

Bien des gens meurent, je le répète, pour n'avoir pu obtenir les soins médicaux voulus. On a beaucoup parlé des services paramédicaux. Que le ministre veuille conserver un programme dans la même veine, je m'en réjouis. Il en a parlé à Hamilton récemment, et je suis sûr que lui et moi sommes du même avis: le Canada a besoin de plus de médecins.

Aucun succédané ne saurait remplacer un médecin compétent. Aucun médecin immigrant, même s'il a reçu la meilleure formation, ne saurait satisfaire du jour au lendemain aux normes élevées que nous nous sommes fixées. Ces médecins n'ont pas la formation que dispensent nos centres médicaux, ni l'expérience qu'ils pourraient y acquérir. Les Canadiens ont droit aux meilleurs soins médicaux possibles. Tout régime d'assurance frais médicaux qui ne garantirait pas aux gens les soins médicaux auxquels leurs contributions leur donnent droit constituerait une supercherie de la pire espèce. Aucune université dotée d'une faculté de médecine n'ignore qu'il y a actuellement pénurie de médecins au Canada. Toutes constatent cette carence.

On a réduit les fonds de la Caisse d'aide à la santé de 37 millions. La diminution a été de \$12.5 millions sur les sommes dépensées en Ontario seulement. Les immeubles sont inachevés, les projets abandonnés et la construction s'est presque arrêtée parce que le gouvernement ne veut pas affecter les fonds, comme il l'avait projeté, à la recherche médicale et à la formation du personnel enseignant des facultés de médecine, en vue de fournir la main-d'œuvre médicale nécessaire au succès du régime d'assurance frais médicaux.

M. Skoberg: Le député me permet-il une question? Est-il d'avis en ce moment qu'il y a pénurie de médecins en Saskatchewan?

M. Rynard: Je pense que le Canada entier manque de médecins. C'est vrai dans presque toutes les provinces.

M. Skoberg: Le député répondrait-il à la question spécifique sur la Saskatchewan, qui a instauré le premier programme complet d'assurance frais médicaux en Amérique du Nord?

[M. Rynard.]

M. Rynard: Monsieur le président, je parlais du Canada dans son ensemble. Je ne prétends pas connaître la situation dans la province de la Saskatchewan. On ne doit pas s'attendre à ce que je la connaisse ou que je sache s'il y a trois médecins ou un seul à Estevan. Je parlais de la situation générale au Canada. C'est possible qu'il y ait pénurie de médecins en Saskatchewan. Je signalerai au député que, si mes souvenirs sont exacts, la moitié des médecins de la Saskatchewan ne sont pas nés au Canada. S'il y a une pénurie dans cette province, peut-être en est-ce l'explication.

M. Orlikow: Monsieur le président, fait intéressant, le représentant de l'opposition officielle qui vient de parler et qui avait ouvert le débat, le député de Simcoe-Nord, au lieu de traiter du Conseil de recherches médicales et des problèmes de la recherche médicale au pays, a parlé de l'assurance frais médicaux. Le comité n'est pas saisi de cette question aujourd'hui. Je n'ai pas l'intention de passer mon temps à parler des divergences d'opinions que j'ai avec le député sur ce sujet. J'aimerais faire un ou deux brefs commentaires sur la question particulière soulevée par le député, car je m'y intéresse personnellement. Je pense aux médecins immigrants.

Le député nous a dit qu'il y en avait 1,500 au Canada. Il a insinué que leur formation et leurs qualifications étaient inférieures à celles des médecins qui ont obtenu leur diplôme au Canada. Je ne suis pas expert en la matière, mais il demeure que la majorité de ces médecins travaillent très fort dans des hôpitaux canadiens et fournissent un excellent service. Bien des hôpitaux, dans des centres urbains comme Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg, ne pourraient fonctionner aussi efficacement et assurer tous ces services sans ces 1,500 médecins immigrants.

Les remarques du député de Simcoe-Nord ne rendent pas service à ces médecins et à ces hôpitaux. Il devrait savoir que ce n'est pas le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social qui décide si ces médecins ont reçu la formation et acquis la compétence voulues pour pratiquer dans une province particulière. La décision appartient au Collège des médecins et des chirurgiens de chaque province. Celui de l'Ontario est très exigeant. Comme je l'ai dit en dehors de la Chambre, non seulement ce collège s'est-il montré exigeant, à mon avis, mais il a aussi manifesté du parti pris.